

SEANCE DU 04-10-2021 – 2^{ème} Convocation

2^{ème} Convocation : 27/09/2021

(Sans condition de quorum)

En exercice : 82

Présents : 18

Pouvoirs : 2

Votants : 20

L'An Deux Mille vingt et un, le LUNDI 4 octobre à 19 H,
le Comité Syndical, légalement convoqué, s'est réuni
à la salle des fêtes d'Authevernes,

Etaient présents : J. BLOUIN (Président), T.NEYT, M.BERTRAND, G.SIOBUD, P.DUTAC, J.LEFEBVRE, M.RAGEL, L.FLEURY, JP.SPENNEL, C.GRIFFON, F.VILOIN, C.LE FRECHE, N.BEGUIN, C.DALLEMAGNE, F.CAILLIET, J.ACLOQUE, A. POULAIN, C.CORNU

Pouvoirs : V.MONFILLIATRE (Pouvoir à J.BLOUIN) - D.DAVERTON (Pouvoir à F.CAILLIET)

Absents : F.TELLIER, A.DE BEUKELAERE, R. PATRELLE, T.DELORME, MF.HORCHOLLES, H.SANNIER, B.RIHAI, J.LEGROS, R.BOULANGER, S.PRUNIER, I.FALEMPIN, J.P. MENU , J.P. SAVARY, C.DUVAL, C.DEBARRE, S.PREVOST, J.MATURA, D.EDELINÉ, P.GAILLARD, S.BOQUET, P.DUTHOIT, G.CHAPELLIERE, D.GAZIER, C.FOURÉ, B.FERET, E.LEROUX, M.LEVREUX , C.FOUQUER, C. BRONSART, N. LESEUR, B.LETHIAIS, J.VERMERSCH, J.P. LAMBERT, V. POSIER, M. LAFOLIE, B.DELACOUR, C.MAZURE, Y.GRUMBACH, C.RIGOT, P.BARBIER-CUEIL, C.DEVIENNE, JF.LEVEQUE, L.LEGAY, N.MAILLE, G.GAUTIER, M.LEFEBVRE, B.MORELLET, X.LEMETAIS, G.HOUDU, E.HUIN, JP.TROUILLET, D.URVOY, L.BAUSMAYER, D.POURFILET, L.AJASSE, S.GALIANI, P.LE MAIGNAN, T.VIFFRY, F.VOURY, K.AZZOUNI, F.SEMIN, G.LECOMTES.

T.NEYT a été élu secrétaire de séance

Demande de retrait de la commune des THILLIERS-EN-VEXIN :

Monsieur le Président expose à l'assemblée qu'il a reçu un courrier de M. le Maire des Thilliers-en-Vexin, Paul GAILLARD le 9 juillet 2021, accompagné d'une délibération du 27 mai 2021 demandant le retrait de sa Commune du Syndicat de l'aérodrome, n'ayant aucun intérêt à continuer ce partenariat. Après en avoir délibéré, le comité syndical accepte (19 voix POUR et 1 voix CONTRE, D.Daverton) le retrait de la commune des Thilliers-en-Vexin du syndicat de l'aérodrome. D'autre part, M. le Président informe qu'il réalise une communication auprès des Maires sur le développement à venir du syndicat afin d'éviter le retrait d'autres communes et affirmer son attractivité.

Autorisation de signature de la promesse de bail avec PHOTOSOL (projet photovoltaïque) :

M. le Président rappelle qu'un appel à projet a été diffusé cet été pour l'installation d'une centrale photovoltaïque sur une surface minimum de 5 hectares sur le délaissé du terrain de l'aérodrome permettant ainsi de proposer un projet de transition énergétique alternatif à l'éolien et un apport de recettes complémentaires. Une seule entreprise (PHOTOSOL) a déposé un projet.

Le service d'évaluation des domaines a été consulté sur cette proposition sur la base de 4 000 € l'hectare par an concluant que la valeur négociée apparaît conforme à la valeur du marché.

Fort de cette conclusion, M. le Président a négocié une valeur de 4 500 € que l'entreprise a accepté.

L.Fleury demande s'il est prévu un démantèlement à terme des installations. M. le Président confirme que ce dernier est prévu au bail emphytéotique.

Après en avoir délibéré, le conseil syndical décide d'autoriser M. le Président à signer la promesse de bail avec l'entreprise PHOTOSOL permettant de lancer les études nécessaires à la réalisation du projet.

Information : demande de l'aéroclub de réorientation de la piste d'envol :

M. le Président informe que suite à des plaintes de riverains du lotissement le bel air, l'aéroclub avait demandé une réflexion sur la réorientation de la piste d'envol mais également parce que cette dernière est l'une des plus courtes en France (650 m). M. le Président présente les 3 propositions faites par l'aéroclub.

Ces propositions supposent des échanges de terrains avec les agriculteurs et des autorisations des services de l'Etat pour traversée de route ou suppression d'une route communale selon la proposition retenue.

Le coût financier n'a pas été évalué de façon précise.

Le sujet reste néanmoins à creuser.

La séance est levée à 19H55.

